

**ALLIANCE FOR INTERNATIONAL MEDICAL ACTION (ALIMA)**

**Association loi 1901**

**Siège social : 39 rue de Romainville 93100 Montreuil**

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

**Exercice clos le 31 décembre 2016**

Aux membres,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2016 sur :

- le contrôle des comptes annuels de l'association ALIMA, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

## **I - Opinion sur les comptes annuels**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur :

- la note 10 de l'annexe des comptes annuels relative au compte d'emploi annuel des ressources de l'association ;
- le paragraphe « charges sociales et fiscales de certains salariés terrain » de la note 12 de l'annexe des comptes annuels.

## **II - Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L.823-9 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les éléments suivants :

- Votre association constitue des provisions pour couvrir les risques de remise en cause du caractère éligible des dépenses de projets financées par des bailleurs de fonds, tels que décrits dans la note 7 de l'annexe des comptes annuels. Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à comparer les estimations comptables avec les données historiques des audits de projets, et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par votre direction.

- La note 6 « Ressources et dépenses liées aux projets » de l'annexe des comptes annuels expose les règles et méthodes comptables relatives à la comptabilisation des subventions allouées par des bailleurs de fonds. Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons examiné les modalités de rattachement des participations financières des bailleurs de fonds au résultat de l'association et nous nous sommes assurés que la note 9 de l'annexe des comptes annuels fournit une information appropriée de la répartition des fonds à recevoir et à engager par bailleur de fonds.
- Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons également vérifié la conformité de la note 5 de l'annexe des comptes annuels relative aux fonds dédiés avec les dispositions de l'article 3 du règlement CRC n° 99-01.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

### III - Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous vous signalons que le rapport financier n'a pas été communiqué dans le délai de 15 jours prévu par vos dispositions statutaires. Nous n'avons donc pas été en mesure d'établir, ni de communiquer notre rapport sur les comptes annuels dans le délai imparti.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport financier établi par votre trésorier et dans les documents adressés aux membres sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Nîmes, le 20 juin 2017

**Pour DONNADIEU & ASSOCIES,**  
**Ludovic DONNADIEU**



Commissaire aux comptes

**BILAN ACTIF**

		Exercice N, clos le :		31/12/2016	31/12/2015	
		Brut 1	Amortissements dépréciations 2	Net 3	Net 4	
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement				
		Frais de développement				
		Concessions, brevets et droits similaires	12 994	1 330	11 664	
		Fonds commercial (1)				
		Autres immobilisations incorporelles	4 246	4 246		
		Immobilisations incorporelles en cours				
		Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains				
		Constructions				
		Installations techniques, matériel et outillage industriels				
Autres immobilisations corporelles		121 154	45 361	75 792	37 896	
Immobilisations grevées de droit						
Immobilisations en-cours						
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES(2)	Avances et acomptes					
	Participations					
	Créances rattachées à des participations					
	T.I.A.P					
	Autres titres immobilisés					
	Prêts					
	Autres immobilisations financières	62 958		62 958	38 191	
<b>Total (I)</b>		<b>201 351</b>	<b>50 937</b>	<b>150 414</b>	<b>76 087</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	STOCKS	Matières premières, approvisionnements				
		En-cours de production de biens et services				
		Produits intermédiaires et finis				
		Marchandises				
	CRÉANCES (3)	Avances et acomptes versés				
		Usagers et comptes rattachés	3 524		3 524	912 506
		Comptes affiliés				
	DIVERS	Autres créances	5 414 546		5 414 546	3 811 112
		V.M.P				
		Disponibilités	4 253 169		4 253 169	1 383 247
COMPTES DE RÉGULARISATION	Instrument de trésorerie					
	Charges constatées d'avance (3)				5 500	
	<b>Total (II)</b>	<b>9 671 239</b>		<b>9 671 239</b>	<b>6 112 365</b>	
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)					
	Primes de remboursement d'obligations (IV)					
<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>		<b>9 872 590</b>	<b>50 937</b>	<b>9 821 653</b>	<b>6 188 452</b>	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) part-d'1 an Immo. fin. nettes		(3) Part à + 1 an		
Engagements reçus	Legs nets à réaliser acceptés par les organes statutairement compétents Legs nets à réaliser autorisés par l'organisme de tutelle Dons en nature restant à vendre					

## BILAN PASSIF

		31/12/2016	31/12/2015
<b>FONDS ASSOCIATIFS ET RESERVES</b>	<b>FONDS PROPRES</b>		
	Fonds associatifs sans droit de reprise		
	Ecarts de réévaluation		
	Réserves	500 434	
	Report à nouveau	566 216	566 216
	Résultat de l'exercice (excédent ou déficit)	324 247	500 434
	<b>AUTRES FONDS ASSOCIATIFS</b>		
	Fonds associatifs avec droit de reprise		
	Apports		
	Legs et donations		
	Subventions d'investissement sur biens renouvelables par l'organisme		
	Résultats sous contrôle de tiers financeurs		
	Ecarts de réévaluation		
	Subventions d'investissement sur biens non renouvelables		
Provisions réglementées			
Droits des propriétaires (commodat)			
	<b>Total (I)</b>	<b>1 390 896</b>	<b>1 066 650</b>
<b>FONDS DEDIES</b>	Sur subventions de fonctionnement		
	Sur autres ressources		
	<b>Total (II)</b>		
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	203 703	171 243
	<b>Total (III)</b>	<b>203 703</b>	<b>171 243</b>
<b>DETTES (1)</b>	Emprunts obligataires		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	508 226	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs )		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	557 160	1 517 126
	Dettes fiscales et sociales	367 633	170 579
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
	Autres dettes	1 269 610	41 137
	Instruments de trésorerie		
Comptes régul.	Produits constatés d'avance (1)	5 524 425	3 221 718
	<b>Total (IV)</b>	<b>8 227 054</b>	<b>4 950 560</b>
Ecarts de conversion passif	(V)		
	<b>TOTAL GENERAL (I à V)</b>	<b>9 821 653</b>	<b>6 188 452</b>
Engagements donnés			
<b>Renvois</b>	(1) Dont à plus d'un an	508 226	
	Dont à moins d'un an	7 718 828	4 950 560
	(2) Dont concours bancaires courants, soldes créditeurs de banques	508 226	

**COMPTE DE RESULTAT**

				31/12/2016	31/12/2015
<b>Nombre de mois de la période</b>				12	12
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			<b>1 - France</b>	<b>2 - Exportation</b>	<b>Total</b>
	Ventes de marchandises				
	Production vendue	biens			
		services			
	<b>CHIFFRE D'AFFAIRES NET (4)</b>				
Production stockée					
Production immobilisée					
Subventions d'exploitation				31 819 470	27 545 794
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges					109 934
Cotisations				2 426	1 230
Dons				360 434	39 743
Legs et donations					
Autres produits					
<b>Total des produits d'exploitation (1) (I)</b>				<b>32 182 330</b>	<b>27 696 701</b>
<b>CHARGES D'EXPLOITATION</b>	Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
	Variation de stock (marchandises)				
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y c. droits de douane)				
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
	Autres achats et charges externes (3)			18 089 027	15 888 728
	Impôts, taxes et versements assimilés			114 669	73 354
	Salaires et traitements			13 143 908	10 724 448
	Charges sociales			446 950	355 209
	Dotations aux amortissements sur immobilisations			23 578	10 106
	Dotations aux dépréciations sur immobilisations				
	Dotations aux dépréciations sur actif circulant				
	Dotations aux provisions			32 460	171 243
	Autres charges			149 012	71 587
<b>Total des charges d'exploitation (2) (II)</b>			<b>31 999 604</b>	<b>27 294 675</b>	
<b>1 - RESULTAT D'EXPLOITATION (I - II)</b>				<b>182 725</b>	<b>402 027</b>
<b>OPERATIONS EN COMMUN</b>	Excédent attribué ou déficit transféré (III)				
	Déficit supporté ou excédent transféré (IV)				
<b>PRODUITS FINANCIERS</b>	Produits financiers de participations				
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
	Autres intérêts et produits assimilés				
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges				
	Différences positives de change			181 647	92 735
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des produits financiers (V)</b>			<b>181 647</b>	<b>92 735</b>	
<b>CHARGES FINANCIERES</b>	Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
	Intérêts et charges assimilées			8 226	
	Différences négatives de change			31 867	12 435
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
<b>Total des charges financières (VI)</b>			<b>40 093</b>	<b>12 435</b>	
<b>2 - RESULTAT FINANCIER (V - VI)</b>				<b>141 553</b>	<b>80 300</b>
<b>3 - RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I-II+III-IV+V-VI)</b>				<b>324 279</b>	<b>482 327</b>

## COMPTE DE RESULTAT

		31/12/2016	31/12/2015
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital		20 305
	Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges		
	<b>Total des produits exceptionnels (VII)</b>		<b>20 305</b>
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	32	2 000
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital		198
	Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions		
	<b>Total des charges exceptionnelles (VIII)</b>	<b>32</b>	<b>2 198</b>
<b>4 - RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)</b>		<b>-32</b>	<b>18 107</b>
(IX)	Impôts sur les bénéfices		
(X)	Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		
(XI)	Engagements à réaliser sur ressources affectées		
<b>TOTAL DES PRODUITS (I+III+V+VII+X)</b>		<b>32 363 976</b>	<b>27 809 742</b>
<b>TOTAL DES CHARGES (II+IV+VI+VIII+IX+XI)</b>		<b>32 039 730</b>	<b>27 309 308</b>
<b>5 - EXCEDENT OU DEFICIT (total des produits - total des charges) (15)</b>		<b>324 247</b>	<b>500 434</b>

Renvois	(1)	Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs		
	(2)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs		
	(3)	Dont crédit bail mobilier		
		Dont crédit bail immobilier		

EVALUATIONS DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
Produits	Bénévolats		
	Prestations en nature		
	Dons en nature		
<b>Total</b>			
Charges	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens et services		
	Personnel Bénévole		
<b>Total</b>			

**Annexe**



## Généralités sur les règles comptables

L'annexe de l'association ALIMA fait partie intégrante de ses comptes annuels.

L'exercice a une durée de douze mois, recouvrant la période du 01/01/2016 au 31/12/2016. Les comptes annuels ont été arrêtés par le Conseil d'administration.

Le bilan est d'un montant égal à 9 821 653 €. Le compte de résultat de l'exercice dégage un résultat net de 324 247 €.

### 1/ RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les comptes de l'Association ALIMA au 31/12/2016 ont été établis, en euros, conformément aux règles fixées par le PCG, le plan comptable des associations (règlement du CRC n°99-01) et les règlements subséquents.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- n Continuité de l'exploitation,
  - n Permanence des méthodes comptables,
  - n Indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

### 2/ IMMOBILISATIONS & AMORTISSEMENTS

Les immobilisations incorporelles et corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

L'association ne possède pas d'immobilisations décomposables.

Les durées d'amortissement retenues (durée d'usage), selon le mode linéaire, sont les suivantes :

- n Logiciels : 3 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- n Installations, agencements, aménagements : 6 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- n Matériel de bureau et informatique : 3 à 4 ans (pas de valeur résiduelle retenue)
- n Mobilier : 7 à 8 ans (pas de valeur résiduelle retenue).

Les immobilisations financières concernent des dépôts et cautionnements versés. Elles font l'objet d'une dépréciation lorsque leur valeur actuelle est inférieure à leur valeur nette comptable.

### 3/ CRÉANCES

Au 31/12/2016, le poste créances est composé essentiellement des créances et des produits à recevoir relatifs au financement des projets. Il comprend également des dons encaissés en N+1 au titre de l'exercice clos.

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Dans l'hypothèse où la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute comptabilisée, une dépréciation est constatée à due concurrence. Au 31/12/2016, aucune dépréciation n'a été constatée.

### 4/ DETTES FISCALES ET SOCIALES

Les dettes fiscales et sociales à la clôture sont composées des dettes sociales courantes liées à l'activité de l'association (dettes aux organismes sociaux pour les cotisations afférentes aux salaires, etc.).

#### 5/ FONDS DÉDIÉS

Pour cet exercice, aucune ressource reçue ne correspondant à la définition réglementaire des fonds dédiés, aucun mouvement de cette nature n'a été comptabilisé au 31/12/2016.

#### 6/ RESSOURCES ET DÉPENSES LIÉES AUX PROJETS

Dans le cadre de son activité, l'association met en œuvre avec le concours financier d'organisations privées ou publiques, le plus souvent européennes ou internationales, des projets ou programmes d'actions sur le terrain (Niger, Mali, Tchad, etc.).

Les participations financières allouées par ces organismes visent à couvrir les dépenses engagées par l'association principalement sur le terrain et, le cas échéant, de manière accessoire ses frais de fonctionnement.

A la clôture de l'exercice, le critère de rattachement retenu étant l'engagement effectif des dépenses, il a été procédé au rattachement sur l'exercice 2016 :

- n Des dépenses effectivement engagées au titre de 2016 ;
- n Des ressources permettant de couvrir d'une part l'ensemble des dépenses réalisées relatives à celui-ci, et d'autre part, la quote-part de frais de fonctionnement convenue.

En pratique, à la clôture, sont ainsi comptabilisés respectivement des « factures non parvenues » (dépenses) et des « produits à recevoir » (ressources ; PAR) correspondant.

Les ressources reçues se rattachant à des dépenses mises en œuvre au cours du ou des exercices suivants sont enregistrées en « produits constatés d'avance » (PCA) à la clôture.

Les dépenses réalisées au cours de l'exercice et dont la consommation sera effective au cours du ou des exercices suivants, telles les livraisons (significatives) de médicaments ayant eu lieu à la fin de l'exercice, sont comptabilisées en « charges constatées d'avance » (CCA) à la clôture.

#### 7/ PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Pour tout projet et les dépenses afférentes, lors d'un audit diligenté a posteriori par le ou les bailleurs de fonds concernés, il peut s'avérer que certaines dépenses réalisées soient totalement ou partiellement remises en cause et que celles-ci ne soient pas in fine considérées comme éligibles par le ou les financeurs ; elles restent alors à la charge de l'association.

Au regard de l'historique de l'association, ce risque se révèle en pratique limité.

Depuis l'exercice 2014, vu la progression significative du volume d'activité et des contrats, l'association enregistre une provision pour risques et charges relative à cette problématique.

Pour la clôture 2016, son évaluation est de 0,64% de l'ensemble des ressources sur les projets de l'exercice 2016 (contre 0,55% pour 2014 et 0,62% pour 2015), soit une provision totale au 31/12/2016 d'un montant de 203.703 euros.

La provision étant de 171.243 euros au 31/12/2015, la dotation de l'exercice 2016 ressort à 32.460 euros.

#### 8/ EVENEMENTS POST-CLOTURE - TITRES ASSOCIATIFS

L'émission par l'association de titres associatifs pour un montant total de 2 millions d'euros portant intérêt à un taux ne pouvant dépasser la valeur du taux maximum légal prévu à l'article L.213-13 du code monétaire et financier (les "titres associatifs") a été autorisée par une délibération de l'Assemblée Générale en date du 22 octobre 2016.

La date estimée de l'émission est au 30 juin 2017 et les titres porteront intérêt annuel fixe à compter de cette date, jusqu'au remboursement estimé le 30 juin 2024. L'émission se fera à destination d'investisseurs qualifiés.

9/ PCA ET PAR

Les PAR tels que mentionnés ci-avant se répartissent comme suit par bailleur au 31/12/2016 (en euros) :

BEKOU	171 748
CARITAS	3 692
ECHO	2 975 179
MPTF	53 466
OFDA	524 276
PAM	100 767
UNICEF	1 149 318
USAID	142 284
<b>Total général</b>	<b>5 120 730</b>

Les PCA tels que mentionnés ci-avant se répartissent comme suit par bailleur au 31/12/2016 (en euros) :

AECID	56 220
BEKOU	1 081 700
CDC	177 833
CIAA	44 136
CTB	10 657
DUE	886 725
ECHO	120 135
ELMA	38 331
INSERM	1 538 325
MAE	438 439
MSF Denmark	14 430
OFDA	198 118
OSIWA	25 690
POOLED FUND	597 917
START FUND	10 452
UNICEF	262 701
USAID	16 909
VITOL	5 707
<b>Total général</b>	<b>5 524 425</b>

10/ COMPTE D'EMPLOI DES RESSOURCES ANNUEL (CER)

Au cours de l'exercice 2016, l'association a réalisé des collectes de dons auprès du public, via son site Internet et également via des démarches plus ciblées, individualisées.

Compte tenu d'une part de la réforme de la législation relative à l'appel public à la générosité (APG ; loi n° 91-772 du 7 août 1991 modifiée par l'ordonnance n°2015-904 du 23 juillet 2015) et en l'attente de publication du décret fixant le seuil devant s'appliquer, et d'autre part, de la refonte en cours de discussion au sein de l'ANC de la réglementation comptable relative au CER, en particulier son contenu et sa présentation, l'association a décidé de ne pas produire un CER en tant que tel et les notes afférentes.

Les informations concernant les fonds collectés sont :

- Fonds collectés auprès des personnes physiques = 51.964 euros
- Fonds collectés auprès des personnes morales = 39.500 euros (auxquels s'ajoute un don hors APG de 250.000 euros)
- Dépenses et frais de collecte = 24.876 euros
- Frais de fonctionnement financés (7 % des sommes collectées en APG) = 6.402 euros
- Autres dépenses = 60.186 euros

#### 11/ INVESTISSEMENTS AFFECTES AU TERRAIN

Les véhicules et les ordinateurs dans la mesure où ils subissent une usure accélérée, ainsi que les constructions et équipements dans la mesure où ils n'ont pas vocation à être conservés, sont comptabilisés directement dans les comptes de charges des pays d'intervention.

#### 12/ AUTRES INFORMATIONS

##### Bénévolat

L'association bénéficie de la participation de bénévoles. Les comptes clos au 31/12/2016 n'enregistrent pas les contributions volontaires reçues par l'association en matière de bénévolat dans la mesure où elles n'ont pu faire l'objet d'une évaluation financière.

##### Contributions en nature

L'association bénéficie également de la part de certains partenaires de contributions volontaires en nature, correspondant à des fournitures et des équipements pour les interventions sur le terrain.

##### Engagements de retraite

Les comptes clos au 31/12/2016 n'enregistrent pas de provisions pour les engagements au titre des retraites, et l'association n'a procédé à aucun versement auprès d'une institution de gestion de ces prestations.

##### Charges sociales et fiscales de certains salariés terrain

Parmi les moyens humains, pour ses opérations sur le terrain (pays d'intervention), ALIMA a recours à du personnel relevant du droit local.

Conformément à la législation en vigueur dans le pays concerné, les salariés de cette catégorie de personnel doivent s'acquitter individuellement et personnellement des cotisations, taxes et autres impôts dus par rapport à la rémunération perçue.

La responsabilité de la déclaration de ces sommes et des versements afférents leur incombe.

##### Rémunérations versées aux dirigeants

Dans le cadre des dispositions de l'article 261, 7-1°-d du CGI, l'association alloue à ses dirigeants une rémunération. Conformément au §180 du BOI-IS-CHAMP-10-50-10-20, celle-ci est indiquée dans une annexe aux comptes.

##### Autres informations

Les tableaux des pages suivantes complètent les informations indiquées ci-avant.

## Immobilisations

### Mouvements des immobilisations brutes

Désignation	Valeurs brutes début exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes fin exercice
		Acquisitions Réévaluations	Cessions Virements	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	257	12 737		12 994
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	4 246			4 246
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>4 503</b>	<b>12 737</b>		<b>17 240</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	60 752	60 402		121 154
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>60 752</b>	<b>60 402</b>		<b>121 154</b>
<u>Immobilisations financières</u>				
- Participations				
- Créances rattachées à des participations				
- T.I.A.P				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts				
- Autres immobilisations financières	38 191	24 767		62 958
<b>Total</b>	<b>38 191</b>	<b>24 767</b>		<b>62 958</b>
<b>Total général</b>	<b>103 446</b>	<b>97 905</b>		<b>201 352</b>

**Mouvements des amortissements**

Immobilisations amortissables	Amortissements début exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements fin exercice
		Dotations	Diminutions	
<u>Immobilisations incorporelles</u>				
- Frais d'établissement				
- Frais de développement				
- Concessions, brevets et droits similaires	257	1 073		1 330
- Fonds commercial				
- Autres immobilisations incorporelles	4 246			4 246
- Immobilisations incorporelles en cours				
- Avances et acomptes sur incorporelles				
<b>Total</b>	<b>4 503</b>	<b>1 073</b>		<b>5 576</b>
<u>Immobilisations corporelles</u>				
- Terrains				
- Constructions				
- Installations techniques, matériel outillage industriels				
- Autres immobilisations corporelles	22 856	22 505		45 361
- Immobilisations grevées de droit				
- Immobilisations en cours				
- Avances et acomptes				
<b>Total</b>	<b>22 856</b>	<b>22 505</b>		<b>45 361</b>
<b>Total général</b>	<b>27 359</b>	<b>23 578</b>		<b>50 937</b>

**Mouvements des immobilisations incorporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 4 503	+ 4 503	+ 0
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 12 737		+ 12 737
Dotations de l'exercice		+ 1 073	- 1 073
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 17 239	= 5 576	= 11 664

**Mouvements des immobilisations corporelles**

Désignation	Immobilisations brutes	Amortissements	Immobilisations nettes
Au début de l'exercice	+ 60 752	+ 22 856	+ 37 896
Réévaluation de l'exercice	+		+
Investissements de l'exercice	+ 60 402		+ 60 402
Dotations de l'exercice		+ 22 505	- 22 505
Cessions ou mises hors service	-	-	-
Valeur en fin d'exercice	= 121 154	= 45 361	= 75 792

**Mouvements des immobilisations financières**

Désignation	Montant	
Valeur au début de l'exercice	+	38 191
Acquisitions	+	24 767
Cessions, mises hors service, ou diminutions	-	
Valeur en fin d'exercice	=	<b>62 958</b>

**Echéances des immobilisations financières**

Désignation	Montant
Total des immobilisations financières	62 958
. à moins d'un an	
. à plus d'un an	62 958

**Dettes**
**Echéances des emprunts**

Désignation	Reste dû	A un an au plus	A plus d'un an à 5 ans au plus	A plus de 5 ans
<u>Etablissements de crédit</u>	508 226		508 226	
<u>Emprunts et dettes financières divers</u>				
<b>Total</b>	<b>508 226</b>		<b>508 226</b>	

**Autres informations**
**Echéance des créances**

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'un an
Participations			
Créances rattachées à des participations			
T.I.A.P			
Autres titres immobilisés			
Prêts			
Autres immobilisations financières	62 958		62 958
Usagers et comptes rattachés	3 524	3 524	
Comptes affiliés			
Autres créances	5 414 546	5 414 546	
<b>Totaux</b>	<b>5 481 028</b>	<b>5 418 070</b>	<b>62 958</b>